

CONDITIONS GÉNÉRALES

Relatives aux transactions juridiques impliquant l'achat de biens et la livraison d'ouvrages auprès de NEW GOLF GmbH

I. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Champ d'application

1. Les présentes conditions générales (ci-après « CGV ») s'appliquent à toutes les transactions juridiques relatives à l'achat de biens sur la boutique en ligne, ainsi qu'à l'achat de parcours de golf standard (livraison seule, sans montage) et à la livraison de solutions complètes de simulateurs de golf personnalisées (y compris le conseil, la planification, la livraison et le montage) et aux services précontractuels et post-contractuels correspondants entre NEW GOLF GmbH, Söllheimer Str. 16, Bâtiment 10 D, 5020 Salzborg (ci-après également dénommée « NEW GOLF », « nous », « notre » ou « nos ») et le client (ci-après également dénommé « vous », « il » ou « votre »). Par « client », on entend aussi bien les consommateurs que les entreprises.

2. Au sens des présentes CGV, on entend par « consommateur » toute personne physique pour laquelle la transaction ne s'inscrit pas dans le cadre de l'exploitation de son entreprise. Veuillez noter les dispositions particulières de la Section V (« Dispositions particulières aux consommateurs »), qui s'appliquent uniquement aux consommateurs.

3. Au sens des présentes CGV, on entend par « entreprise » toute organisation exerçant une activité économique indépendante, même sans but lucratif.

4. En passant une commande ou toute autre déclaration d'intention visant à conclure un contrat, vous acceptez les présentes CGV.

Les présentes CGV s'appliquent exclusivement, sauf modification par des CGV particulières ou par un accord individuel écrit exprès. Les conditions d'achat ou autres CGV divergentes du client ne seront reconnues que si nous en acceptons expressément la validité par écrit. Le non-respect de ces conditions dérogatoires ne sera pas considéré comme un consentement, même pour les contrats futurs.

5. Nos CGV prévalent sur celles du client, même si, selon celles-ci, l'acceptation de la commande implique l'acceptation sans réserve des CGV du client, sauf si nous avons expressément renoncé à la validité de nos CGV envers le client.

II. DISPOSITIONS RELATIVES À L'ACHAT DE PRODUITS SUR LA BOUTIQUE EN LIGNE OU DANS LES PARCOURS DE GOLF STANDARD

1. Informations essentielles sur le site web

Sur notre site web, nous vous fournissons des informations importantes, telles que les caractéristiques essentielles du produit, le prix total TTC, les frais de livraison, le droit de rétractation, les conditions de livraison ou la disponibilité du produit (page de détails du produit), dans le cadre du processus de commande ou via les liens « Droit de rétractation » (pour les consommateurs) et « Informations sur la livraison ».

2. Offres et descriptions de services

2.1 La présentation des produits pouvant être commandés sur le site web ne constitue pas une offre juridiquement contraignante, mais une invitation initiale au client à passer commande ou à faire une offre sur le site web. Veuillez noter que les descriptions de services des produits sur notre site web et dans les catalogues ne constituent pas une garantie de certaines propriétés. Certaines propriétés de nos services ne sont considérées comme garanties par nous que si nous l'avons expressément confirmé par écrit. 2.2 Les produits présentés dans la boutique en ligne sont valables « dans la limite des stocks disponibles », sauf mention contraire pour chaque produit.

2.2 Exception d'erreur.

2.3 Pour les parcours de golf standard, les dispositions suivantes s'appliquent : si le client demande une offre ferme pour des parcours de golf standard (sans montage), nous lui soumettons une offre écrite ou électronique ou lui fournissons un bon de commande. Une offre de notre part est toujours sans engagement et constitue une invitation à passer commande. Un bon de commande dûment rempli constitue une offre ferme du client. Le contrat n'est juridiquement contraignant qu'à compter de la confirmation de la commande du client par écrit ou par voie électronique ou du lancement de la livraison. Si, exceptionnellement, nous soumettons une offre ferme au client, le contrat est exceptionnellement conclu lorsque le client l'accepte ; si le client est un consommateur, nous lui enverrons une confirmation du contrat par e-mail après sa conclusion.

3. Processus de commande sur le site web, conclusion du contrat, langue du contrat

3.1 Les produits peuvent être commandés dans la boutique en ligne via la boutique en ligne, par téléphone, par e-mail ou par d'autres moyens de communication. Si la commande est passée via la boutique en ligne du site web, vous devez suivre plusieurs étapes. Tout d'abord, vous pouvez sélectionner des produits de la gamme du vendeur sans engagement et les ajouter à votre panier en cliquant sur le bouton « Ajouter au panier ». À côté de la barre de navigation, vous trouverez le bouton « Panier », dont le contenu peut être consulté, modifié, supprimé ou annulé pendant le processus de commande.

3.2 Vous pouvez ensuite poursuivre le processus de commande dans le panier en cliquant sur le bouton « Commander » et, après avoir accédé à la page de finalisation de la commande, finaliser le processus. Pendant le processus de commande, toutes les informations nécessaires au traitement de la commande doivent être complétées.

3.3 Vous pouvez modifier les données saisies (par exemple, les détails de la commande, les erreurs de saisie détectées, etc.) à l'aide des fonctions clavier et souris, les corriger ou annuler l'achat tant que vous n'avez pas encore cliqué sur le bouton « Commande avec obligation de paiement ». Avant de finaliser votre commande, vous avez également la possibilité de consulter les détails du droit de rétractation, la politique de confidentialité et les conditions générales du vendeur sur la page de finalisation de la commande (via un lien en bas de la page).

3.4 Vous soumettez une offre ferme de conclusion d'un contrat d'achat avec nous sur le site web en cliquant sur le bouton « Commande avec obligation de paiement » sur la page

de finalisation de la commande afin de finaliser le processus de commande des produits de votre panier.

3.5 Lorsque vous passez une commande sur le site web (en cliquant sur « Commande avec obligation de paiement »), nous enregistrons les détails de la commande pertinents au contrat. Une fois votre commande passée sur la boutique en ligne, vous recevrez un accusé de réception automatique par e-mail confirmant la réception de la commande et détaillant les détails de la commande du client pertinents au contrat. Si nous l'acceptons, les informations de commande qui vous sont fournies feront partie intégrante du contrat de vente et pourront être imprimées et/ou archivées. La pièce jointe de l'e-mail contient également (au format PDF dans chaque cas) des informations sur le droit de rétractation (réservé aux consommateurs), la politique de confidentialité et les conditions générales.

3.6 Cet accusé de réception automatique (article 3.5) ne constitue pas une acceptation de votre commande. Notre acceptation de la commande, et donc la conclusion du contrat, n'interviendra qu'après l'expédition des marchandises, accompagnée d'un e-mail distinct confirmant l'expédition et la conclusion du contrat (sans autre résumé des informations contractuelles relatives au contrat d'achat).

3.7 Si un client sélectionne l'un des modes de paiement PayPal lors du processus de commande sur le site web, la commande passée dans la boutique en ligne (en cliquant sur « Commande avec obligation de paiement ») constitue également un ordre de paiement au prestataire de services de paiement. Notre acceptation de la commande et, par conséquent, la conclusion du contrat dans ce cas, contrairement à l'article 3.6, commencent à la fin du processus de commande (en cliquant sur « Commande avec obligation de paiement »), ce qui déclenche également le paiement.

3.8 Seul l'allemand est convenu comme langue contractuelle.

3.9 Étant donné que la confirmation automatique de réception (point 3.5.), la confirmation d'expédition et la confirmation du contrat d'achat (point 4.6.) sont généralement envoyées par courrier électronique lorsqu'une commande est passée directement sur le site Web, veuillez nous fournir une adresse électronique correcte afin que nous puissions vous contacter pour traiter la commande ou vous contacter.

4. Conditions de livraison, transfert des risques, réserve d'auto-livraison, force majeure

4.1 Les produits de la boutique en ligne sont généralement livrés en livraison standard par un transporteur professionnel, dans la zone de livraison que nous avons spécifiée (Autriche, Allemagne, Suisse) et conformément au délai de livraison indiqué pour chaque produit, à l'adresse de livraison indiquée par le client lors du processus de commande, sauf accord contraire. En cas de paiement par PayPal Express, l'adresse de livraison que le client a fournie à PayPal sera celle qui nous sera applicable. Le retrait en magasin n'est généralement pas possible, sauf accord contraire. Les frais de livraison sont affichés lors du processus de commande et communiqués à l'acheteur avant la finalisation de la commande.

4.2 Le délai de livraison des produits de la boutique en ligne est de 3 à 4 jours ouvrés pour les livraisons en Autriche. Pour les livraisons en Allemagne ou en Suisse, le délai est plus long de 1 jour ouvré (Allemagne) ou de 2 jours ouvrés (Suisse) que pour les livraisons en Autriche. Le délai de livraison commence le lendemain de la signature du contrat.

4.3 Pour les équipements de golf standard (articles volumineux), la livraison est effectuée par un transporteur au niveau de la rue. Le transfert des risques conformément aux présentes Conditions générales reste inchangé. La livraison a lieu dans les 6 semaines suivant le paiement convenu (zone de livraison : Autriche). Le délai de livraison court à compter du lendemain du paiement par le client. Pour les livraisons en Allemagne ou en Suisse, les délais de livraison sont prolongés comme décrit ci-dessus à la section 4.2. Les frais de livraison sont indiqués dans l'offre ou sur le bon de commande. Pour les livraisons en Suisse, des frais supplémentaires (par exemple, des droits de douane) seront facturés ; ces frais seront à la charge du destinataire. Le client supportera également les frais de retour des marchandises en cas de non-paiement des taxes ou des droits de douane.

4.4 Si, pour des raisons indépendantes de notre volonté ou dont nous ne sommes pas responsables, nous ne sommes pas en mesure de livrer l'objet loué dans le délai prévu ou convenu, comme un cas de force majeure, un retard ou une non-livraison de nos sous-traitants (malgré une couverture adéquate), nous sommes en droit de reporter le délai ou la date de livraison de la durée de ce retard, sans toutefois dépasser dix semaines. Passé ce délai, le client et/ou nous-mêmes pouvons résilier le contrat. Les autres droits de résiliation légaux restent inchangés.

4.5 Le risque de perte ou de dommage (accidentel) des marchandises est transféré au transporteur dès la livraison des marchandises si le client est une entreprise. Pour les consommateurs, voir la section V. « Dispositions particulières aux consommateurs », article 2.

4.6 En cas de réception tardive par le Client, nous pouvons réclamer une indemnisation pour les frais engagés (par exemple, si le transporteur nous retourne la marchandise) et autres dommages, y compris les frais supplémentaires (par exemple, si le transporteur nous retourne la marchandise en raison d'un échec de livraison ou si le Client ne retire pas la marchandise prête à être retirée à un endroit désigné par le transporteur malgré la présente disposition), compte tenu des dispositions légales. Cette exception s'applique aux cas où le Client n'est pas responsable de la non-livraison de la marchandise ou s'il n'a pu réceptionner la marchandise que temporairement et n'a pas été préalablement informé par nous de sa livraison.

III. CONDITIONS DE LIVRAISON DE SOLUTIONS COMPLÈTES SUR MESURE

1. Offre, conclusion de contrat, forme écrite

1.1 Nous soumettons une offre au client, par écrit ou par voie électronique, ou lui fournissons un formulaire de demande. Notre offre est toujours sans engagement. Le bon de commande dûment rempli par le client constitue une offre ferme de sa part. Veuillez noter que nous ne vendons pas de simulateurs de golf complets et personnalisés via notre boutique en ligne.

1.2 Le contrat ne devient juridiquement contraignant qu'à compter de la confirmation de la commande du Client par écrit ou par voie électronique, ou du début de la livraison ou de la prestation des services. Si, exceptionnellement, nous soumettons au Client une offre expressément désignée comme ferme, le contrat est conclu dès son acceptation par le Client. Si le Client est un consommateur,

nous lui enverrons une confirmation de contrat par e-mail une fois le contrat conclu.

1.3 Tous les accords, conventions accessoires, garanties et avenants au contrat doivent être formulés par écrit, un courrier électronique étant suffisant. Ceci s'applique également aux dérogations à l'exigence écrite elle-même.

2. Obligation d'information, risques d'approvisionnement et de livraison, modifications, retards clients

2.1 Le Client doit nous informer, par écrit ou par voie électronique, de toute exigence particulière relative à nos services suffisamment tôt avant la conclusion du contrat. Il est également tenu de coopérer après la conclusion du contrat.

2.2 La prise en charge des risques d'approvisionnement et de livraison ne découle pas uniquement de l'obligation de fournir les services. Ces risques ne seront assumés par nous, le cas échéant, que conformément aux présentes Conditions générales ou à tout accord écrit séparé.

2.3 Après la conclusion du contrat, le client peut formuler des demandes de modification de la livraison des travaux, dont le respect reste toutefois à notre discrétion. Nous conviendrons ensuite avec le client d'une modification du contrat. À défaut d'accord, nous pourrions rejeter la demande de modification. Toute modification de la livraison des travaux doit être convenue par écrit (ou par voie électronique) avant le début des travaux.

2.4 Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications mineures à une livraison de travail déjà commencée si cela est nécessaire pour des raisons techniques, objectivement justifiées et raisonnables pour le client.

2.5 En cas de retard de livraison imputable au client, nous pouvons stocker les produits et facturer 0,5 % du montant net de la facture pour chaque mois ou partie de mois à titre de frais de stockage. Nous nous réservons le droit de faire valoir d'autres droits.

3. Planification, topographie

Nous partons du principe que les plans du site d'installation qui nous sont fournis sont établis à l'échelle réelle et conformes à la réalité. Le client est responsable de l'exécution et des mesures du site d'installation ainsi que de son adaptation au simulateur, sauf accord contraire exprès et écrit. Si des ajustements s'avèrent nécessaires en raison de mesures ou d'informations erronées fournies par le client, ce dernier en assumera les coûts et les risques.

4. Conditions de livraison et de service, modifications par le client

4.1 En règle générale, nous livrons dans les 6 semaines suivant le premier acompte convenu par le client. Ce délai de livraison est généralement sans engagement et débute au plus tôt le lendemain du versement de l'acompte ; toutefois, il ne débute pas avant que tous les détails de l'exécution des travaux aient été clarifiés et que toutes les autres obligations de coopération du client aient été remplies. Une condition supplémentaire pour une livraison dans les délais est la réception du deuxième acompte convenu avant la livraison/l'installation. Si ce deuxième acompte n'est pas reçu à temps, le délai de livraison et de montage sera reporté d'autant.

4.2 Les délais et dates de livraison et d'achèvement fermes doivent être expressément convenus par écrit. En cas de délais et dates de livraison non contraignants ou approximatifs, nous nous efforcerons de les respecter au mieux de nos possibilités. Des livraisons avant la date estimée ou la date expressément convenue par écrit sont autorisées dans des cas particuliers.

4.3 Si le Client demande des modifications (voir III. Section 2.3.), un nouveau délai de livraison débutera avec l'accord de modification. Les dates de livraison et d'exécution convenues seront alors prolongées du temps objectivement nécessaire à la mise en œuvre de la modification.

5. Livraisons partielles, indemnisation pour retard, réservation de livraisons en propre, cessation de la prestation

5.1 Nous sommes autorisés à effectuer des livraisons partielles.

5.2 Tant que le Client est en défaut d'exécution de ses obligations ou de ses actes de coopération (voir point 6) envers nous, nous ne sommes pas en défaut.

5.3 Si le Client subit un préjudice en raison d'un retard subjectif, il est en droit d'exiger une indemnisation forfaitaire pour le retard, à l'exclusion de toute autre réclamation. Cette indemnisation s'élève à 0,3 % par semaine complète de retard, sans toutefois dépasser 3 % du prix net de la partie de la prestation globale qui ne peut être utilisée à temps ou conformément au contrat en raison du retard. Toute autre indemnisation de notre part pour les dommages causés par le retard est exclue. Ceci ne s'applique pas en cas de faute intentionnelle ou de fraude de notre part, en cas de dommages résultant d'une atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé, ou en cas d'inexécution d'une transaction à date fixe convenue.

5.4 Les dispositions de la section II. n° 4.4 s'appliquent également à la présente section.

5.5 En cas de non-respect des dates et délais dans le cadre d'un accord contraignant sur une date de livraison ou d'achèvement, le Client est en droit de résilier le contrat après l'expiration d'un délai de grâce raisonnable en raison de la partie du contrat non encore exécutée.

6. Obligations de coopération du Client

6.1 Le Client s'engage à fournir toute la coopération nécessaire à la fourniture contractuelle des services convenus.

6.2 Avant le début de l'installation, le Client doit s'assurer que le site d'installation est dégagé et que le simulateur de golf peut être installé sans interruption comme convenu.

6.3 Le Client sera informé à l'avance de la livraison prévue (y compris le montage et l'installation) afin que les travaux préparatoires à la mise en service et à l'installation puissent commencer à temps. Le Client doit nous accorder un accès sécurisé au site d'installation et aux informations et documents nécessaires dans les délais convenus.

6.4 Si le Client ne remplit pas ses obligations de coopération adéquates ou dans les délais impartis, les délais d'exécution seront prolongés ou la réception du Client sera retardée. Nous pouvons également accorder au Client un délai de grâce raisonnable et résilier le contrat en cas de non-respect.

7. Installation, mise en service, essais et réception

7.1 Une livraison complète comprend le montage, la mise en service et la réception du simulateur de golf.

7.2 Avant de commencer le montage, le Client doit s'assurer que le site de montage est dégagé et que le simulateur de golf peut être installé comme convenu sans interruption. Le Client sera informé par écrit de la livraison prévue (y compris le montage et l'installation) afin que les travaux préparatoires à la mise en service et à l'installation puissent commencer dans les délais.

7.3 Une fois le montage/l'installation et la mise en service terminés, une inspection conjointe du système est effectuée. Le Client doit contribuer à la mise en service au mieux de ses connaissances et de ses convictions.

7.4 La réception du système par le Client a lieu immédiatement après l'achèvement et les essais. Nous établirons un procès-verbal de réception signé par les deux parties. Sauf accord contraire, le Client est tenu d'inspecter la livraison des travaux immédiatement après leur achèvement et de déclarer son acceptation par écrit. 7.5 La réception sera également réputée avoir eu lieu si nous avons accordé au Client un délai raisonnable pour réceptionner les travaux après la livraison et que le Client ne les a pas rejetés dans ce délai en signalant au moins un défaut spécifique. Si le Client rejette la réception en signalant des défauts spécifiques, il devra coopérer à une évaluation conjointe de l'état d'avancement des travaux, à notre demande.

7.6 Les défauts mineurs décelables à la livraison des travaux et n'empêchant pas la réception seront consignés dans le procès-verbal de réception et seront corrigés par nos soins dans le délai qui y est précisé.

8. Frais de déplacement et indemnités journalières pour le montage et l'installation

8.1 Pour les installations situées à l'extérieur d'un rayon de 200 km ou plus de l'A-5020 Salzburg, le Client prendra en charge tous les frais de déplacement avant, pendant et après l'installation, sauf accord contraire au cas par cas. Ces frais comprennent les frais de déplacement, la location de voiture, les frais d'hôtel et un forfait journalier de 300 € par personne pour les interventions sur site. Le Client sera informé à l'avance des frais de déplacement engagés. Les frais de déplacement supplémentaires dus à des pannes techniques relevant de notre responsabilité et devant être corrigées sur site ne sont pas inclus.

8.2 Dans un rayon de 200 kilomètres autour de l'A-5020 Salzburg, un forfait de 100 € (hors TVA) par jour et par personne sera facturé pour les interventions sur site, sauf accord contraire au cas par cas. Le Client sera informé à l'avance des frais de déplacement engagés.

8.3 Tout accord particulier nécessite notre confirmation écrite.

9. Services après réception du simulateur de golf

9.1 Nous offrons à nos clients une assistance gratuite (par téléphone ou TeamViewer) pendant 30 jours après la fin des travaux, limitée à 90 minutes. Passé ce délai, toute assistance supplémentaire nécessaire sera facturée au client après consultation et devis correspondant.

9.2 En principe, la maintenance des systèmes s'effectue exclusivement à distance. À cet égard, le client doit s'assurer de disposer d'une connexion internet adaptée pour permettre l'accès à distance de notre technicien.

9.3 En cas de panne technique relevant de notre responsabilité et ne pouvant être réparée que sur site, la réparation sera effectuée gratuitement chez le client. 9.4 En cas de défaut technique du système dû à une mauvaise utilisation par le client ou à d'autres circonstances indépendantes de notre volonté, les frais de réparation par connexion à distance ou sur site sont à la charge du client (taux horaire pour le travail manuel : 75,00 euros net ; taux horaire pour le support technique (informatique) : 140,00 euros net ; plus frais de déplacement et forfaits journaliers).

10. Indemnisation des obstacles à l'installation

Si des circonstances imputables au client rendent l'installation du simulateur de golf impossible ou seulement partiellement possible à l'emplacement prévu, une indemnisation partielle ou totale sera due pour notre travail, en fonction des efforts déjà fournis. Ceci s'applique notamment aux phases de planification, de production, de livraison et de construction/montage (partiel). Dans tous les cas, des frais d'annulation seront facturés conformément à l'article 1.

11. Annulation de la livraison des travaux

11.1 L'annulation de la livraison des travaux commandés par le Client n'est possible qu'avec notre accord écrit. En cas d'annulation de la commande par le Client, nous serons en droit de facturer des frais d'annulation de 20 % du montant net pour la partie de la prestation non encore exécutée. De plus, toutes les prestations déjà fournies, y compris les travaux de planification et les produits fabriqués spécifiquement pour le Client, devront être réglées intégralement.

11.2 Si le Client a déjà versé un acompte, les frais d'annulation et la rémunération des prestations déjà fournies seront déduits de celui-ci. Le solde restant sera remboursé au Client dans un délai de 30 jours net, sans déduction.

12. Droits d'utilisation

12.1 Nous accordons au Client une licence temporaire, géographiquement illimitée, irrévocable et non exclusive d'utilisation de tous les résultats de nos travaux réalisés

pour le Client, dans la mesure où ils sont protégés par le droit d'auteur, pour toute utilisation par le Client.

12.2 Tous les plans, croquis, concepts ou autres documents créés ou utilisés par nous dans le cadre des Services restent notre propriété exclusive, ainsi que tous les droits associés. Le Client ne bénéficie que d'une licence non exclusive d'utilisation de l'Œuvre dans la mesure nécessaire à l'utilisation de nos Services. Si le contrat entre nous et le Client n'est pas conclu ou est résilié ultérieurement, nous serons en droit de demander la restitution des documents susmentionnés à tout moment, et l'autorisation d'utilisation de l'Œuvre expirera.

13. Confidentialité

13.1 Le Client s'engage à préserver la confidentialité de toutes les informations techniques, financières, commerciales ou de marché nous concernant, ainsi que nos services ou produits, qui sont considérées comme confidentielles ou manifestement dignes de protection. Les informations confidentielles ne peuvent être utilisées que pour l'exécution contractuelle de la relation commerciale et des contrats individuels correspondants. La divulgation de ces informations par le Client à des tiers nécessite notre consentement écrit préalable exprès.

13.2 Il n'existe aucune obligation de confidentialité pour les informations déjà connues du public ou qui le deviennent sans la participation du Client ; qui étaient connues du Client à l'avance ou lui ont été communiquées par un tiers autorisé ; qui ont été élaborées par le Client de manière indépendante et sans utiliser les informations obtenues dans le cadre de la relation contractuelle ; ou qui doivent être divulguées en raison de dispositions légales ou de décisions judiciaires/administratives.

IV. DISPOSITIONS COMMUNES À L'ACHAT DE BIENS ET À LA FOURNITURE DE SOLUTIONS COMPLÈTES

1. Prix / Tarifs

1.1. Sauf convention contraire, tous les prix/tarifs sont généralement exprimés en euros.

1.2. Sont en principe considérés comme convenus : a.) le prix d'achat des produits de la boutique en ligne ou des parcours de golf standard ; ou b.) le prix des prestations de simulation de golf complètes, tel qu'indiqué dans les brochures, listes de prix, site web, offres, bons de commande ou autres documents valables au moment de la commande. Par exception, un prix différent peut être convenu, sous réserve d'un accord écrit exprès entre nous et le client.

1.3. Les prix d'achat indiqués sur le site web pour les produits de la boutique en ligne et les parcours de golf standard (sans installation – « à faire soi-même ») s'entendent départ siège social, taxes légales comprises, hors frais de port, droits de douane et taxes d'importation. Le prix total des livraisons de solutions complètes de simulateurs de golf comprend les taxes et droits de douane (à l'exclusion des droits de douane et

d'importation) ainsi que d'autres services tels que le conseil, la planification, la livraison, la construction et le montage, sauf indication contraire.

1.4. En plus des prix indiqués pour les produits de la boutique en ligne et les parcours de golf standard (à monter soi-même), nous facturons les frais de livraison, sauf accord contraire avec le client. Le prix total du produit concerné, plus les frais de livraison, est visible par le client lors du processus de commande, avant même de passer commande sur le site web. Pour les parcours de golf standard, le prix total, plus les frais de livraison, est indiqué dans l'offre ou sur le bon de commande.

1.5. Pour les contrats dont le délai de livraison convenu est supérieur à trois mois, nous nous réservons le droit d'ajuster les prix en fonction d'éventuelles augmentations de coûts, telles que les fluctuations des taux de change ou les augmentations du prix des matériaux. La stabilité des prix est expressément convenue. Pour le calcul de la stabilité de la valeur, l'indice des prix à la consommation (IPC 2020) publié mensuellement par l'Office autrichien de la statistique ou un indice de remplacement est utilisé, le dernier indice publié au moment de la conclusion du contrat servant de point de départ.

2. Modalités et conditions de paiement, date d'échéance, frais de rappel, intérêts de retard, indemnisation

2.1. Conditions de paiement des achats en ligne ; modes de paiement et restrictions éventuelles

2.1.1. Les commandes passées sur la boutique en ligne sont réglées au moment de la commande. Vous trouverez sur le site web les modes de paiement disponibles pour les produits de la boutique en ligne. Vous avez le choix entre les modes de paiement suivants :

Carte de crédit (Visa ou Mastercard) : Avec ce mode de paiement, le vendeur/l'entrepreneur demande à l'organisme émetteur de la carte de crédit du client de prélever le montant de la facture le jour de l'acceptation de la commande.

PayPal : Le traitement des paiements est assuré par le prestataire de services de paiement PayPal. Un compte PayPal est requis pour le paiement.

Apple Pay : Si vous sélectionnez ce mode de paiement, le paiement sera traité via Apple Pay sur votre appareil (sous iOS, watchOS ou macOS) en débitant un moyen de paiement enregistré dans Apple Pay. Pour utiliser Apple Pay, vous devez configurer un code pour votre appareil et, éventuellement, Face ID ou Touch ID (vérification).

2.1.2. Si vous choisissez un prestataire de paiement tiers pour traiter votre paiement (par exemple, PayPal), ses conditions générales s'appliquent. Cependant, les modes de paiement disponibles ne sont pas accessibles à tous les clients. Des restrictions quant au choix des modes de paiement peuvent survenir en raison des produits commandés, des vérifications de solvabilité ou d'autres raisons. Nous acceptons uniquement les modes de paiement indiqués ou affichés dans le canal de commande concerné (boutique en ligne, e-mail, téléphone, etc.).

2.2. Conditions de paiement pour l'achat (solution DIY) ou la livraison (y compris le montage) d'installations de golf indoor, échéance, objection d'incertitude, indemnisation

2.2.1. Dans le cadre de la fourniture de solutions complètes de simulateurs de golf (y compris l'assemblage), les paiements des clients sont dus comme suit : 50 % d'acompte du prix total à la fin du contrat ; 40 % d'acompte supplémentaire avant la livraison et l'assemblage ; et les 10 % restants à la réception du système.

2.2.2. Lors de l'achat d'un parcours de golf standard (à réaliser soi-même), le prix d'achat et les frais d'expédition doivent être réglés avant la livraison.

2.2.3. Tout dispositif de sécurité ou licence ne sera livré ou activé qu'après réception du paiement intégral sur notre compte. Avant ce paiement, une licence provisoire, valable 14 jours, pourra être délivrée, après quoi elle expirera automatiquement. La licence ne sera activée définitivement qu'après réception du paiement intégral.

2.2.4. Pour les prestations allant au-delà de celles spécifiées dans l'offre/le contrat, nous facturons les coûts réels engagés après réception et réception des travaux. Taux horaire pour les artisans : 75,00 € net ; Taux horaire pour les technologies (informatiques) : 140,00 € net ; frais de déplacement et forfaits journaliers en sus.

2.2.5. Pour couvrir les frais supplémentaires tels que l'expédition, le transfert de données et les déplacements à plus de 15 km du siège social/lieu d'installation du client, nous facturons un forfait de 3 % de la rémunération brute totale, sauf accord contraire avec le client.

2.2.6. Sauf convention contraire, les factures sont généralement payables dans les 10 jours suivant leur réception. Passé ce délai, il y a défaut de paiement. En cas de défaut, des intérêts de 9 % par an (4 % par an pour les consommateurs) seront dus, en sus du taux d'intérêt de base applicable. La date de paiement est la date de réception du paiement ou de son crédit sur notre compte. La facturation s'effectue généralement par facture électronique. Le client accepte expressément l'émission électronique des factures au sens de l'article 11 (2) de la loi allemande sur la TVA. Une facture papier est disponible sur demande.

2.2.7. En cas de non-respect des délais de paiement ou de doutes raisonnables quant à la solvabilité du Client, nous sommes en droit, sans préjudice de nos autres droits légaux, de suspendre la livraison des travaux et d'exiger des acomptes ou des garanties pour les prestations en cours. En cas de non-respect dans un délai de grâce raisonnable, nous pouvons, sans préjudice de nos autres droits légaux, résilier le contrat. Le Client est responsable de tous les dommages résultant d'une faute ou d'une faute.

2.2.8. Le Client ne dispose d'un droit de rétention ou de compensation que sur les créances reconventionnelles incontestées ou constatées judiciairement. Le Client ne peut exercer un droit de rétention que si sa créance reconventionnelle repose sur la même relation contractuelle.

3. Réserve de propriété

3.1. Les marchandises ou travaux livrés restent notre propriété jusqu'au paiement intégral (« Marchandises sous réserve de propriété »). Le Client doit nous informer immédiatement de tout accès par un tiers ou de tout autre dommage causé à nos biens.

3.2. Si un tiers acquiert de bonne foi les marchandises ou les travaux sous réserve de propriété, la créance correspondante du Client envers des tiers nous sera cédée à titre de garantie.

3.3. En cas de manquement contractuel du Client (par exemple, retard de paiement), nous sommes en droit de résilier le contrat et de le révoquer après avoir fixé un délai raisonnable.

4. Garantie

Les dispositions légales en matière de garantie s'appliquent aux consommateurs (voir Section V. « Dispositions particulières pour les consommateurs », point 5). Pour les entrepreneurs, les dispositions de la loi sur la garantie s'appliquent, modifiées comme suit :

4.1. Si les biens/ouvrages présentent un défaut au moment de la livraison/réception des travaux, conformément aux dispositions générales de garantie, nous avons la possibilité de remédier au défaut dans un délai raisonnable (amélioration) ou de livrer au client un article exempt de défaut (remplacement). Le client ne peut exiger une réduction de prix ou la résiliation du contrat que si l'amélioration et le remplacement sont impossibles, entraîneraient des dépenses disproportionnées pour nous ou si nous ne sommes pas en mesure de répondre à la demande du client ou de le faire dans un délai raisonnable. Le droit de résiliation du contrat est exclu si le défaut est mineur.

4.2. La période de garantie pour les biens meubles et les ouvrages livrés est de 6 mois (à compter de la livraison/réception). La garantie est exclue pour les produits d'occasion. Le client est tenu de nous signaler immédiatement tout défaut ; Le non-respect des présentes conditions entraînera la perte de toute garantie, indemnisation pour défaut ou droit à révocation pour cause d'erreur. En cas de défaut constaté dans les six mois suivant la livraison, la charge de la preuve est levée.

5. Responsabilité, exclusion et limitation de responsabilité

5.1 En règle générale, notre responsabilité (envers les entrepreneurs) ne sera engagée qu'en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave de notre part, de celle de nos représentants légaux et auxiliaires d'exécution. Toutefois, toute demande d'indemnisation pour dommages indirects ou manque à gagner causés par une négligence grave est exclue. En ce qui concerne la responsabilité envers les consommateurs, les limitations de responsabilité mentionnées au présent article 5 ne s'appliquent pas.

5.2 Par conséquent, notre responsabilité et celle de nos représentants légaux et auxiliaires d'exécution pour négligence légère est exclue, sauf s'il s'agit :

- Violation d'obligations contractuelles essentielles ; les obligations contractuelles essentielles sont celles dont l'exécution caractérise le contrat et sur lesquelles le client peut compter ;
- Violation des obligations de protection et de diligence si l'on ne peut plus raisonnablement s'attendre à ce que le client accepte nos services ;
- Atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé ;
- Présomption de garantie de qualité d'un service ou d'existence d'un résultat de service ;

- Tromperie ; ou autres cas de responsabilité légale obligatoire (par exemple, en vertu de la loi sur la responsabilité du fait des produits).

5.3. Sauf si nous pouvons être accusés d'une violation intentionnelle ou par négligence grave de nos obligations et qu'il s'agit d'une atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé, ou d'autres cas de responsabilité légale obligatoire, nous ne sommes responsables que des dommages typiques et prévisibles.

5.4. Sauf application des exclusions et limitations de responsabilité mentionnées aux présentes, notre responsabilité est limitée à l'indemnisation versée par la compagnie d'assurance. Si cette prestation de remplacement n'est pas versée ou n'est pas versée intégralement, notre responsabilité est limitée au montant de la couverture. Toutefois, la limitation de responsabilité mentionnée dans cette section ne s'applique pas en cas d'atteinte fautive à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé.

5.5. Toute responsabilité pour des dommages allant au-delà de ceux prévus aux paragraphes précédents est exclue, quelle que soit la nature juridique de la réclamation. Ceci s'applique notamment aux demandes de dommages-intérêts découlant d'un contrat, d'autres violations d'obligations ou aux demandes illégales d'indemnisation pour dommages matériels. 5.6. Les exclusions et limitations de responsabilité visées aux articles 5.1 à 5.4 ci-dessus s'appliquent également à nos employés, cadres et non cadres, à nos autres agents d'exécution et à nos sous-traitants.

5.7. Les demandes de dommages et intérêts du Client découlant de la relation contractuelle ne peuvent être formulées que dans un délai d'un (1) an à compter du début du délai de prescription légal. Ceci ne s'applique pas en cas de dol, de préméditation ou de négligence grave de notre part, ni dans les cas visés à l'article 6.2. Le délai de prescription pour un recours en vertu de l'article 933b ABGB reste inchangé.

5.8. Les dispositions susmentionnées n'impliquent pas de renversement de la charge de la preuve.

6. Protection des données

Nous prenons très au sérieux la protection des données personnelles de nos clients. Si des données personnelles de nos clients sont traitées, elles le sont exclusivement sur la base des dispositions légales en matière de protection des données (notamment conformément au Règlement général sur la protection des données de l'UE (« RGPD »)). Nous collectons, conservons, traitons et utilisons les données personnelles de nos clients si et aussi longtemps que nécessaire à l'établissement, à l'exécution ou à la résiliation de la relation contractuelle, ainsi qu'à l'exécution des obligations post-contractuelles (par exemple, service, maintenance). Le traitement ultérieur des données personnelles des clients n'aura lieu que si la loi l'exige ou l'autorise, ou si le client a donné son consentement. Des informations plus détaillées sur le traitement des données personnelles sont disponibles dans la politique de confidentialité sur le site web www.newgolf.eu/dataprotection ou par courrier sur demande. Le client confirme avoir lu la déclaration de protection des données.

V. DISPOSITIONS SPÉCIALES POUR LES CONSOMMATEURS

Les dispositions particulières de cette section s'appliquent exclusivement aux clients au sens du point 2.1 des présentes Conditions générales ou de la définition de l'article 1 de la Loi sur la protection du consommateur.

1. Les dispositions impératives du Code civil général (CCG), de la Loi sur la protection du consommateur, de la Loi sur la garantie du consommateur et des dispositions particulières de la Loi sur la vente à distance et le porte-à-porte s'appliquent.

2. En cas d'expédition de marchandises, le risque de perte ou d'endommagement (accidentel) des marchandises n'est transféré au consommateur qu'au moment de la livraison des marchandises à ce dernier ou à un tiers autre que le transporteur désigné par le consommateur. Toutefois, si le consommateur a conclu lui-même le contrat de transport (et n'a utilisé aucune des options de livraison proposées par le vendeur), le risque lui est transféré au moment de la livraison des marchandises au transporteur.

3. En cas de dommage visible pendant le transport, le client doit adresser une réclamation au transporteur et nous en informer, sans préjudice de ses droits de garantie légaux. 4. L'obligation de mise à jour des biens et services numériques, conformément à l'article 7 de la loi allemande sur les biens de consommation, ne s'applique pas si le consommateur accepte expressément et séparément une dérogation à l'obligation de mise à jour lors de la conclusion du contrat, après en avoir été spécifiquement informé.

5. Les dispositions légales de garantie s'appliquent aux consommateurs. Elles ne sont affectées par aucune garantie.

6. Les dispositions suivantes s'appliquent aux contrats conclus en dehors des locaux commerciaux de l'entrepreneur ou par vente à distance via le site web, le courrier électronique, le téléphone ou tout autre moyen de communication :

a. Droit de rétractation

Les consommateurs disposent généralement d'un droit de rétractation de 14 jours sans justification pour ces contrats (vente à distance). Le délai de rétractation commence à courir pour les contrats de vente :

- le jour où le consommateur ou un tiers désigné par lui, autre que le transporteur, prend possession du bien ;
- Si le consommateur a commandé plusieurs biens dans le cadre d'une même commande et que ceux-ci sont livrés séparément, le jour où lui-même ou un tiers désigné par lui, autre que le transporteur, prend possession du bien.
- En cas de livraison de biens en plusieurs livraisons partielles, le jour où le consommateur ou un tiers désigné par lui, autre que le transporteur, prend possession de la dernière livraison partielle ;
- En cas de contrats portant sur la livraison régulière de biens sur une période déterminée, le jour où le consommateur ou un tiers désigné par lui, autre que le transporteur, prend possession du premier bien livré.
- Si plusieurs des conditions ci-dessus sont remplies, le délai de rétractation commence à courir à compter de la prise de possession du dernier bien ou de la dernière livraison partielle par le consommateur ou un tiers désigné par lui, autre que le transporteur.

Pour les contrats de service (y compris les contrats de prestation de services), le délai de rétractation de 14 jours court à compter de la date de conclusion du contrat.

Pour exercer son droit de rétractation, le consommateur doit informer NEW GOLF GmbH, Söllheimer Str. 16, Bâtiment 10 D, 5020 Salzburg, à l'adresse office@newgolf.eu, au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, une lettre envoyée par la poste, un fax ou un courriel) de sa décision de se rétracter du présent contrat. Le consommateur peut utiliser le modèle de formulaire de rétractation destiné aux consommateurs, disponible sur le site web du vendeur (voir www.newgolf.eu/widerrufverruf), mais ce n'est pas obligatoire.

Le consommateur peut également utiliser le modèle de formulaire de rétractation légal suivant, bien que son utilisation ne soit pas obligatoire :

Exemple de formulaire de rétractation

(Si vous souhaitez vous rétracter du contrat, veuillez remplir ce formulaire et le retourner)

À NEW GOLF GmbH, Söllheimer Str. 16, Bâtiment 10 D, 5020 Salzburg, e-mail : office@newgolf.eu

Par la présente, je/nous () résilie/rétractons le contrat conclu par moi/nous (*) pour l'achat des biens suivants (*)/la prestation du service suivant (*) :*

.....

Commandé le ()/Reçu le (*) :*

.....

Nom(s) du/des consommateur(s) :

.....

Adresse du/des consommateur(s) :

.....

Signature du/des consommateur(s) (uniquement en cas de notification sur papier) :

.....

Date () Rayer la mention inutile.*

Pour respecter le délai de rétractation, il suffit au consommateur d'envoyer la communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

b. Exceptions au droit de rétractation

Il n'existe pas de droit de rétractation spécifique pour les contrats.

- pour les enregistrements sonores ou vidéo ou les logiciels informatiques fournis dans un emballage scellé, à condition que le scellé ait été retiré après la livraison ;
- pour les biens/produits fabriqués selon les spécifications du client ou clairement adaptés à ses besoins personnels ;
- pour les biens/produits qui, de par leur nature, ont été mélangés de manière indissociable à d'autres biens après la livraison ;

- pour les travaux de réparation ou d'entretien urgents, lorsque le consommateur a expressément demandé au professionnel de se rendre chez lui pour effectuer ces travaux.

c. Perte du droit de rétractation

Le consommateur ne dispose pas du droit de rétractation du contrat de prestation de services si nous avons entièrement fourni le service avant l'expiration du délai de rétractation. Dans les cas où le consommateur a une obligation contractuelle de paiement, le droit de rétractation ne prend fin que si nous avons également commencé l'exécution du contrat – à la demande expresse du consommateur – avec son consentement exprès préalable, et si nous avons reçu confirmation du consommateur avant le début du contrat qu'il est conscient qu'il perdra son droit de rétractation après l'exécution complète du contrat ; ou s'il nous a expressément demandé de le visiter pour effectuer des travaux de réparation.

Même dans le cas de contrats de fourniture de contenu numérique non stocké sur un support de données physique, le consommateur ne dispose pas du droit de rétractation si nous avons commencé l'exécution du contrat avant l'expiration du délai de rétractation. Dans les cas où le consommateur a une obligation contractuelle de paiement, le droit de rétractation n'expire que si le consommateur a également expressément consenti au début de l'exécution du contrat avant l'expiration du délai de rétractation, si nous avons reçu la confirmation du consommateur qu'il est conscient qu'il perdra son droit de rétractation en raison du début prématuré de l'exécution du contrat et si nous lui avons fourni une copie ou une confirmation conformément à l'article 5 (2) FAGG ou à l'article 7 (3) FAGG.

d. Obligation proportionnelle d'exécution du consommateur dans les contrats de service

Si le consommateur accepte expressément que l'exécution du contrat commence avant l'expiration du délai de rétractation, s'il se rétracte pendant ce délai après que nous avons déjà partiellement fourni le service, il sera tenu de nous payer un montant proportionnel aux services rendus. Ce montant dépend du prix total convenu.

e. Conséquences de la rétractation et adresse de retour

Le consommateur doit retourner les biens sans délai et, en tout état de cause, au plus tard 14 jours après la date à laquelle il nous a notifié sa rétractation du présent contrat.

NEW GOLF GmbH, Söllheimer Str. 16, Gebäude 10 D, 5020 Salzburg

retourner ou livrer. S'il exerce son droit de rétractation, nous rembourserons au consommateur, sous réserve de l'article 7.d ci-dessus, tous les paiements que nous avons reçus de lui, y compris les frais de livraison (à l'exclusion des frais supplémentaires découlant du choix par le consommateur d'un mode de livraison autre que la livraison standard la moins chère proposée par le vendeur), dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 14 jours suivant la réception de la notification de sa rétractation du présent contrat. Nous vous rembourserons en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, sauf accord contraire exprès avec vous ; en aucun cas, des frais ne seront facturés au consommateur pour ce remboursement. Nous pouvons refuser le remboursement jusqu'à ce que nous ayons reçu les produits ou jusqu'à ce que vous nous ayez fourni la preuve que vous avez retourné les produits.

f. Frais de retour

En cas de rétractation, le consommateur doit prendre en charge les frais directs de retour. Le consommateur n'est responsable de toute perte de valeur des biens que si cette perte est due à un défaut des biens ou si une manipulation inutile est nécessaire pour vérifier leur qualité, leurs caractéristiques et leur fonctionnement. Toutefois, le consommateur ne sera en aucun cas responsable de toute perte de valeur des biens, sauf si nous l'avons informé de son droit de rétractation.

g. Politique de retour

Si le consommateur exerce son droit de rétractation, veuillez-nous en informer avant de retourner les biens (par exemple, via la page de contact sur www.newgolf.eu/kontakt ou par e-mail à office@newgolf.eu). Cela nous permettra de trouver rapidement les biens.

Nous demandons également au consommateur de nous retourner les biens dans un emballage prépayé et de conserver le reçu d'expédition. Nous n'acceptons pas les colis franco de port.

Le consommateur est prié d'éviter tout dommage aux biens ou à des articles similaires. Si possible, les biens doivent nous être retournés dans leur emballage d'origine avec tous les accessoires. Une protection adéquate contre les dommages pendant le transport doit être assurée afin d'éviter toute réclamation en dommages-intérêts pour cause d'emballage inadéquat. Les consommateurs ont parfois une obligation de prudence lors du choix de l'emballage si l'emballage d'origine n'est pas utilisé lors du retour des produits.

Ces modalités ne constituent pas une condition préalable à l'exercice effectif du droit de rétractation.

VI. DISPOSITIONS FINALES

1. Droit applicable, lieu d'exécution, juridiction compétente

1.1 Les parties contractantes conviennent d'appliquer le droit autrichien, à l'exclusion des normes de référence nationales et supranationales et de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises. Si le client est un consommateur, il bénéficie de la protection du droit impératif de son pays de résidence, auquel il ne peut renoncer.

1.2 Le lieu d'exécution de toutes les obligations contractuelles est le siège social de notre société.

1.3 Le client est un entrepreneur : la juridiction exclusive pour tout litige est, dans la mesure où la loi le permet, le tribunal compétent du siège social de NEW GOLF GmbH. Nous nous réservons toutefois le droit d'engager toute action devant le tribunal du siège social du client.

1.4 Le client est un consommateur : Toute action en justice intentée par NEW GOLF GmbH contre le consommateur sera soumise à la juridiction du tribunal dans le ressort duquel se trouve le domicile, la résidence habituelle ou le lieu de travail du client (ceci ne s'applique pas aux litiges juridiques déjà survenus).

2. Clause de divisibilité, interprétation, forme écrite

2.1. Si une ou plusieurs dispositions des présentes Conditions générales sont nulles, en tout ou en partie, ou perdent leur effet ultérieurement, la validité des autres dispositions des présentes Conditions générales n'en sera pas affectée.

2.2 Dans la mesure où les présentes Conditions générales contiennent des dispositions juridiquement contraignantes, les dispositions juridiquement contraignantes que les parties contractantes auraient convenues conformément aux objectifs économiques du contrat et à l'objet des présentes Conditions générales si elles en avaient eu connaissance sont réputées avoir été convenues.

2.3 Les modifications et ajouts aux présentes Conditions générales, ainsi qu'à tous les contrats conclus sur la base de celles-ci, ne peuvent être apportés que par écrit.

3. Règlement des litiges découlant des contrats de commerce électronique et code de conduite

3.1. Si des marchandises peuvent être commandées via le site web, les consommateurs ont la possibilité d'utiliser la plateforme de règlement en ligne des litiges mise à disposition par la Commission européenne (« plateforme RLL ») pour résoudre les litiges avec nous découlant de contrats de commerce électronique (achats en ligne). Cette plateforme RLL est disponible à l'adresse <https://ec.europa.eu/consumers/odr>.

3.2. Nous ne sommes pas disposés à participer à une procédure de règlement des litiges (non contraignante) devant un conseil d'arbitrage de consommation.

4. Code de conduite

Nous n'avons adhéré à aucun code de conduite spécifique.

Pour plus de lisibilité, l'utilisation simultanée du masculin, du féminin et du pluriel (h/f/d) est omise. Toutes les désignations personnelles s'appliquent indifféremment à tous les genres.

Validité des Conditions générales : octobre 2024